

LA CULTURE CANADIENNE

L'IMPORTANCE DES PETITES BIBLIOTHÈQUES DANS L'ANIMATION CULTURELLE—LE TRAVAIL DES BÉNÉVOLES

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Monsieur le Président, samedi dernier, le 10 mai, se tenait à Rouyn-Noranda le premier congrès régional des bibliothèques de l'Abitibi-Témiscamingue.

Cette assemblée générale, à laquelle ont participé plus de 300 bénévoles, visait à souligner le dixième anniversaire de la bibliothèque centrale de prêts et rendait hommage aux centaines de bénévoles, en très grande majorité des femmes, qui se dévouent partout à la grandeur de notre région à la promotion du livre.

J'aimerais signaler qu'en 1976, on ne comptait que cinq ou six bibliothèques en Abitibi-Témiscamingue. Aujourd'hui, en 1986, c'est quelque 80 bibliothèques que nous retrouvons sur notre territoire dans des localités de moins de 5,000 habitants.

Dans une région où l'organisation des loisirs est l'apanage des grandes municipalités, ces quelques dizaines de petites bibliothèques jouent un rôle essentiel dans l'animation culturelle de leur milieu immédiat.

Permettez-moi donc, monsieur le Président, de féliciter bien sincèrement tous les administrateurs et les quelque 900 bénévoles qui, par leur dévouement, contribuent à améliorer notre environnement culturel et social.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LA RÉUSSITE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, la politique économique du gouvernement est efficace. La relance de l'économie canadienne va bon train. Le taux de chômage national a chuté de plus de 3 p. 100, pour s'établir à 9.6 p. 100, et l'on a créé plus de 600,000 emplois.

Les provinces de l'Atlantique n'ont pas été oubliées. La politique de développement régional adoptée par le gouvernement fait sentir ses effets bénéfiques dans ma circonscription. Par exemple, le ministre d'État aux Forêts (M. Merrithew) a annoncé un projet de reboisement de 10 millions de dollars. Un accord spécial de plusieurs millions de dollars sur le tourisme est en cours de préparation. D'autres initiatives, comme le Programme Entreprise Atlantique et le Programme Débouchés Atlantique ont été annoncés et apporteront d'autres avantages à la région.

On annonce l'implantation prochaine dans ma région des premières industries depuis quelques décennies. Les circonscriptions de Guysborough, de Richmond et d'Inverness ont déjà reçu des usines. Cette réussite est sans précédent et il y en aura d'autres à l'avenir.

Article 21 du Règlement

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES EXPORTATIONS DE BOIS À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS—LA MENACE DE DROITS COMPENSATEURS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, conclure des marchés officiels qui ne servent pas les intérêts supérieurs des Canadiens devient rapidement une habitude pour le gouvernement. Aujourd'hui, nous en avons encore un exemple. Les *United States Forest Producers* ont présenté une pétition au département du Commerce et à la Commission du commerce international des États-Unis en demandant que des droits compensateurs de \$53.64 américains par 1,000 pieds-planches soient imposés à nos exportations de bois blanc aux États-Unis, qui s'élèvent à 2.8 milliards de dollars.

Nous, néo-démocrates, avons toujours pensé que le président Reagan avait conclu un marché avec le comité des finances du Sénat américain selon lequel, s'il acceptait rapidement une proposition sur le libre-échange, le gouvernement américain appuierait les droits compensateurs. Il est évident que le gouvernement canadien était au courant de cette transaction officieuse et tout disposé à sacrifier notre industrie de bois blanc dans l'intérêt des entretiens sur le libre-échange. Comment pourrait-on poursuivre ces derniers alors que ces droits compensateurs visant le bois sont suspendus au-dessus de nos têtes comme une épée de Damoclès? Pourquoi le gouvernement du Canada a-t-il abandonné, semble-t-il, les producteurs de bois canadiens?

* * *

● (1405)

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'IMPORTANCE DES EXPORTATIONS DE BOIS CANADIEN À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS

M. Gerry St. Germain (Mission—Port Moody): Monsieur le Président, les pourparlers relatifs au libre-échange avec les États-Unis sont sur le point de commencer. Je voudrais, en quelques mots, en rappeler l'importance.

En 1985, les échanges commerciaux entre nos deux pays ont atteint une valeur de plus de 150 milliards de dollars; 79 p. 100 de nos exportations sont destinés aux États-Unis et 21 p. 100 des leurs aboutissent au Canada. L'an dernier, nous avons vendu pour plus de 100 milliards de dollars en biens et services aux Américains. Le Canada est le partenaire commercial le plus proche et le plus important du pays dont le marché est le plus riche et le plus grand du monde. Nous devons nous garantir un accès à ce marché, si nous voulons assurer la survie des exportations canadiennes, notamment dans le secteur du bois d'oeuvre et des bardeaux de cèdre de la Colombie-Britannique.

Si nous tenons à ce que ces pourparlers démarrent du bon pied, les hommes politiques de part et d'autre de la frontière doivent s'opposer résolument au protectionnisme larvé dans tous les secteurs. C'est assurément dans cet esprit que le président des États-Unis examinera les dernières recommandations de la Commission du commerce international. Tâchons d'aborder ces négociations avec optimisme, au lieu de pessimisme.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Soixante secondes.